



RCS : MACON

Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00434

Numéro SIREN : 808 006 753

Nom ou dénomination : GELAS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2015 sous le numéro de dépôt A2015/000661

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
MACON



217531

Dénomination : GELAS AUDIT
Adresse : 18 rue de la Madone 71000 Sance -FRANCE-

n° de gestion : 2014B00434
n° d'identification : 808 006 753

n° de dépôt : A2015/000661
Date du dépôt : 27/03/2015

Pièce : Rapport du commissaire aux apports du
13/03/2015



217531

Dépôt au Greffe le :

TRIBUNAL de COMMERCE
de MÂCON

S.A.R.L. GELAS AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €

18 rue de la Madone
71 000 - SANCE

RCS Macon 808 006 753

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

SUR LES APPORTS DE TITRES

EFFECTUES PAR

Monsieur Emmanuel GELAS

à la

Société GELAS AUDIT SARL

Société AUDIT FISCALITE ET CONSEILS SA

Commissaire aux Comptes inscrit

Parc St Exupéry – l'Atrium – 3 rue du Colonel Chambonnet – 69 500 BRON

S.A.R.L. GELAS AUDIT

18 rue de la Madone

71 000 - SANCE

RCS Macon 808 006 753

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société GELAS AUDIT SARL, concernant l'apport en nature de :

• **Monsieur Emmanuel GELAS**

nous avons établi le présent rapport prévu par l'article 236-10 du Code de Commerce.

Le montant des apports a été arrêté dans le cadre d'un projet d'apport entre la personne ci-dessus et la société bénéficiaire, la société GELAS AUDIT SARL. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée et d'apprécier, le cas échéant, les avantages particuliers éventuellement stipulés.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'émission ou d'apport.

I/ EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

Aux termes de l'opération d'apport qui nous a été communiquée, l'opération consiste en l'apport à la société GELAS AUDIT SARL, bénéficiaire, du bloc de titres suivants :

- 80 100 titres de la société FOGEX HOLDING SARL

Ledit bloc de titres appartient à **Monsieur Emmanuel GELAS**

A - Parties concernées

1° Société bénéficiaire des apports

La société GELAS AUDIT SARL est une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé à SANCE (71 000), 18 rue de la Madone. Cette société est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Macon sous le numéro 808 006 753.

Elle a pour objet social l'activité de cabinet d'expertise comptable, de commissariat aux comptes mais également de prise de participation dans toute société commerciale ainsi que toutes prestations de service, assistance administrative et commerciale.

2° L'apporteur

L'apporteur est la personne physique suivante :

- **Monsieur Emmanuel GELAS**

Né le 19 août 1960, à MONTMERLE SUR SAONE (01),

De nationalité française,

Expert-comptable inscrit à l'Ordre Régional des Experts Comptables, et commissaire aux comptes inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourgogne, Demeurant Vers Dioux — 71960 FUISSE,

Epoux de Madame Bernadette FAYARD, mariés sous le régime de la séparation de biens selon contrat de mariage établi le 28 avril 1990 Par Me CRAYTON, Notaire à MACON (71), préalablement à leur union célébrée le 3 mai 1990, à FUISSE (71), sans changement depuis,

- Propriétaire de 80 100 parts de la société FOGEX HOLDING SARL en pleine propriété,
Apporteur à titre personnel de 80 100 parts de la société FOGEX HOLDING SARL en pleine propriété, sur les 320 400 que compte le capital, soit une proportion de 25 %,

3 ° Les titres apportés

Titres de la société FOGEX HOLDING SARL

La société FOGEX HOLDING SARL est une société à responsabilité limitée au capital de 1 602 000 €, divisé en 320 400 parts de 5 € chacune de valeur nominale, entièrement libérées, dont le siège social est situé à MACON (71 000), - SENNECE LES MACON – rue des Grandes Teppes, immatriculée à LYON sous le numéro 515 134 583,

Son activité est celle de gestion de participation et de prestation de services.

L'apport porte sur la totalité de la participation que possède l'associé ci-dessus dans la société FOGEX HOLDING SARL, soit 80 100 parts pour un montant de 210 000 € sur un total de 320 400 parts, soit une proportion de 25 % du total des parts de la société.

N.B : Il est à noter que cet apport s'effectue en application des dispositions de l'article 150-O-B-TER du CGI pour les apporteurs. L'échange de titres va bénéficier du report de paiement pour l'apporteur en ce qui concerne l'impôt sur les plus values.

B - But de l'opération

Cet apport a pour objectif de charger la société bénéficiaire de gérer la participation de l'apporteur. Cette société constituera également un levier pour acquérir d'autres participations et emprunter des fonds. Cette société simplifiera également la gestion administrative, commerciale et financière de l'ensemble des participations ainsi détenues.

C - Bases de l'apport.

L'évaluation des apports faits par l'apporteur ci-dessus se fera sur la base des états financiers arrêtés au 30 Septembre 2014.

D - Propriétés, jouissance et conditions

La société GELAS AUDIT SARL aura la propriété et la jouissance des titres apportés à compter du jour où les apports seront devenus définitifs par suite de la réalisation définitive des apports.

Ces apports ne bénéficient d'aucune garantie de passif.

II/ DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

Les apports objet du présent rapport s'effectuent exclusivement en nature. Au terme de l'apport envisagé par l'apporteur ci-dessus à la société GELAS AUDIT SARL, l'actif apporté s'établit ainsi :

Nom des apporteurs	Nbre de titres apportés	Valeur de l'apport	Nombre de titres GELAS AUDIT remis en contrepartie
1 Emmanuel GELAS	80 100	210 000	21 000
Total	80 100	210 000	21 000

III/ REMUNERATION DE L'APPORT

Cet apport fera l'objet d'une rémunération selon le mode suivant :

La valeur de la participation apportée par l'apporteur ci-dessus s'élève à la somme de 210 000 € pour les 80 100 titres apportés ci-dessus.

Dans ces conditions, l'apporteur ci-dessus se verra remettre des parts sociales de la société GELAS AUDIT SARL en échange des titres apportés.

Les apports ci-dessus seront rémunérés par l'émission de 21 000 parts sociales de 10 € (DIX EURO) chacune, soit 210 000 € au total, émises au pair par la société GELAS AUDIT SARL et qui seront remises à l'apporteur le jour où l'apport aura été entériné par les associés de la société bénéficiaire.

La société GELAS AUDIT SARL va rémunérer les apports faits par l'associé ci-dessus en lui remettant 21 000 parts sociales de 10 € chacune de la société GELAS AUDIT SARL, soit 210 000 € au total.

Compte tenu du caractère très récent de la société bénéficiaire, il n'y aura pas de prime d'émission.

IV/ VERIFICATION DES VALEURS APPORTEES

Titres de la société FOGEX HOLDING SARL

Le chiffre d'affaires et le résultat de la société FOGEX HOLDING SARL, dont les titres sont ici apportés, sont les suivants pour les deux derniers exercices.

Exercice	CAHT	Résultat d'exploitation
30/09/2013	606 734	69 277
30/09/2014	557 620	68 600

Il s'agit ici d'une société qui gère des participations dans des sociétés d'expertise comptable et d'autres qui sont liées. On peut toutefois noter que cette société dégage des résultats d'exploitation supérieurs à + 10 % du CAHT.

Sa facturation est liée à des refacturations de salaires dans le cadre d'une convention de prestations de services. Les résultats de cette société sont également liés aux distributions de dividendes que lui versent ses filiales, résultats qui sont, par définition, aléatoires.

Nous avons vérifié les valeurs apportées à l'aide des méthodes de valorisations généralement reconnues pour l'évaluation de titres de PME non cotées.

Parmi les méthodes reconnues et utilisées pour l'évaluation des PME de type holding, seule la valeur mathématique la valeur mathématique semble pouvoir être retenue, valeur qui traduit la richesse patrimoniale de la société.

Conclusion : L'apport de 25 % des titres de la société FOGEX HOLDING, soit 80 100 parts sociales pour un montant de 210 000 € n'est pas exagéré.

V/ APPRECIATION DE LA REMUNERATION DES APPORTS

La société bénéficiaire des apports, GELAS AUDIT SARL, est très récente puisque constituée en date du 27 Novembre 2014. Son capital social, de 15 000 € va être complété par les apports en nature suivants :

Apport des titres FOGEX HOLDING SARL	210 000 €
	=====
Total	210 000 €

En contrepartie de l'apport de l'associé ci-dessus, la société bénéficiaire va émettre 21 000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.

Les apports sont rémunérés à la valeur nominale des titres de la société bénéficiaire, compte tenu de son caractère très récent. Il n'y a pas de primes d'apport.

Synthèse : La valeur des apports en nature effectuée par Mr Emmanuel GELAS correspond au moins à la valeur des parts de la société bénéficiaire émises. La valorisation de la société GELAS AUDIT SARL n'appelle pas de commentaires particuliers et la rémunération des titres apportés également.

Les autres points n'appellent pas de remarques particulières.

VI/ VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des actifs apportés,
- Contrôler la valeur attribuée aux apports,
- Vérifier la rémunération des actifs apportés et vérifier que l'émission des parts sociales de la société GELAS AUDIT SARL correspondait aux valeurs apportées.

VII - SYNTHESE

Au terme de notre mission qui ne constitue pas un audit, nous n'avons pas d'observation à présenter sur la valeur des titres apportés par :

- **Monsieur Emmanuel GELAS**

fixée à 210 000 € (DEUX CENT DIX MILLE EUROS) pour la personne ci-dessus à la société GELAS AUDIT SARL.

Nous n'avons pas d'observations à faire également sur la rémunération de ces apports.

Il n'y a pas d'avantages particuliers stipulés.

Fait à BRON,
Le 13 Mars 2015

Le Commissaire aux Apports
AUDIT FISCALITE et CONSEILS

Rémi GERARDO
Commissaire aux Comptes
Mandataire social